

# Prepaid subscription rates

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1927)**

Heft 315

PDF erstellt am: **19.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# The Swiss Observer

Telephone: CLERKENWELL 9595

Published every Friday at 23, LEONARD STREET, LONDON, E.C.2.

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

Vol. 7—No. 315

LONDON, OCTOBER 8, 1927.

Price 3d.

## PREPAID SUBSCRIPTION RATES

UNITED KINGDOM AND COLONIES	3 Months (13 issues, post free) -	3/6
	6 " " " " " " " " -	6/6
	12 " " " " " " " " -	12/6
SWITZERLAND	6 Months (26 issues, post free) -	Fr. 7.50
	12 " " " " " " " " -	14.-

(Swiss subscriptions may be paid into Postcheck-Konten Basle V 5718).

## HOME NEWS

Some interesting interpellations were dealt with in the National Council by Federal Councillor Haab. The Genevese Socialist Nicole in a question severely criticised the postal administration for disclosing to the local police authorities the list of postal subscribers of the "Drapeau Rouge." In his reply Federal Councillor Haab stated that this discovery was within constitutional prerogatives and in this particular case was justified and necessary in order to secure full protection to League of Nations delegates.—Another Socialist interpellation suggested that the new policy of the Federal Railway administration in encouraging and admitting candidates with University degrees to higher posts in the railway service constituted an injury to the existing staff, whose prospects of advancement were thereby placed at a great disadvantage. Federal Councillor Haab replied that as the State was subsidising universities and technical colleges it was but natural that the theoretical knowledge gained at these institutions should revert to State services, which by their practical application should derive considerable benefits.

The Zurich Grosse Rat, which is controlled by a Socialist majority, negated a proposal to make a donation to the Winter Olympic Games at St. Moritz in 1928.

It is officially announced that the Communist Party has not been successful in collecting sufficient signatures with a view to bringing about a referendum against the new Bill regulating civil employment (Besoldungsgesetz) which will therefore become law as from the 1st of January next year.

The damage caused by the recent inundations in the canton Ticino has been officially estimated at 2,2 million francs; the Blenio valley is the district which has suffered most severely.

In a collision between his motor-cycle and a cyclist Mr. Benjamin Sicher, the local street inspector of Gurtellen (Unterwalden) suffered serious injuries to which he succumbed the following day in the cantonal hospital.

## EXTRACTS FROM SWISS PAPERS.

**Les Suisses à l'étranger.**—En se basant sur les renseignements qui lui sont fournis par nos représentants à l'étranger, le département politique cherche à établir, chaque année, aussi exactement que possible, le nombre de nos compatriotes établis hors de nos frontières. Dans la mesure du possible, on fait entrer aussi dans ces totaux les Suisses qui ne sont pas inscrits dans les registres consulaires, par contre ceux de nos compatriotes qui ont acquis une nationalité étrangère n'y figurent naturellement pas.

A fin décembre 1926, on comptait 322,620 Suisses établis à l'étranger contre 310,460 en 1925. De ce nombre, 232,740 sont en Europe et parmi eux pas moins de 131,330 en France; 46,650 Suisses sont en Allemagne, 19,325 en Italie et 12,180 en Grande-Bretagne. On estime en outre que 1,100 de nos compatriotes sont encore dans le paradis soviétique.

La statistique établit que 80,000 Suisses environ vivent en Amérique, dont 44,580 dans les Etats-Unis, 19,470 en Argentine, 6,860 au Canada et 4,100 au Brésil. Sur les 6,290 Suisses habitant le continent africain, la moitié sont en Algérie et au Maroc. En Asie on en compte environ 2,220 et 1,260 en Australie. *La Tribune, Lausanne.*

**Une statistique sur la production des fruits en 1927.**—Il appert des enquêtes faites sur l'état des récoltes de fruits, en perspective pour cette année que cette production est sensiblement supérieure en quantité à celles des deux années précédentes.

Les quantités disponibles pour la vente se présentent comme suit, les chiffres représentant des wagons complets de 10,000 kilos.

Poires à cidre hâtives et tardives, 8,078 wagons pour 1927 (5,600 wagons en 1926).

Pommes à cidre, 4,031 wagons en 1927 contre 3,310 en 1926.

Les cantons les plus forts producteurs sont Thurgovie avec 4,320 wagons de pommes et de poire à cidre et 816 wagons de pommes de table. Vient ensuite le canton de Zurich avec 1,285 wagons

de poires et de pommes à cidre et 645 wagons de pommes de table. Le troisième canton est Berne avec 805 wagons de pommes et poires à cidre et 785 wagons de pommes de table. Le canton de St-Gall accuse 2,120 wagons de poires et pommes à cidre et 312 wagons de pommes de table. Il se classe donc au second rang.

L'Office des prix de l'Union suisse des paysans qui établit ces statistiques, déclare qu'il y a ainsi pour cette année à disposition pour le commerce en chiffres ronds 8,100 wagons de poires à cidre, 400 wagons de pommes de cidre et 4,800 wagons de pommes de table. La production sera sensiblement supérieure à celle de l'année dernière dans les cantons de Zurich, de Berne, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Thurgovie, Angovie, Vaud et Valais.

La récolte des prunes sera à peine supérieure à celle de l'an passé. Par contre la récolte des noix sera abondante.

La production totale disponible pour la vente des années 1923 à 1927 est exprimée comme suit :

Poires à cidre : 1923, 2,436 wagons ; 1924, 609 ; 1925, 333 ; 1926, 5,600 ; 1927, 8,078.

Pommes à cidre : 1923, 745 wagons ; 1924, 6,462 ; 1925, 804 ; 1926, 3,310 ; 1927, 4,031.

Pommes de table : 1923, 1,852 wagons ; 1924, 4,579 ; 1925, 1,342 ; 1926, 3,549 ; 1927, 4,804.

On voit par ces chiffres quelle est en Suisse l'abondance de la récolte des fruits.

Il ne sera pas facile d'en trouver l'emploi pour l'exportation, car la production est également abondante dans les pays voisins. D'autre part, la fabrication du cidre ne pourra prendre un ampleur considérable cette année parce qu'il y a encore de fortes réserves. On prévoit qu'il sera surtout difficile d'écouler la grande récolte des poires à cidre.

D'après une autre statistique établie sur des données puisées dans 1,300 communes, le commerce disposera de 3,555 wagons de poires à cidre hâtives (en 1926, 2,700), 4,523 wagons de poires à cidre tardives (2,904 en 1926) et 4,031 wagons de pommes à cidre, dont 545 dans le canton de Berne.

Il y a 4,804 wagons de pommes de table disponibles (3,549 en 1926). Sur cette quantité, 1,177 wagons sont des fruits hâtifs et 3,627 des fruits tardifs.

On peut constater par ces chiffres que cette année-ci la production des fruits en Suisses est très abondante, malgré que en maints endroits la grêle et les orages ont détruit ou décimé les cultures.

Dans une assemblée des producteurs, il a été arrêté les prix de 3 à 6 fr. les 100 kilos pour les fruits à cidre. Dans le canton de Berne ces prix sont de 4 fr. 50 à 6 fr. pour les fruits à cidre, pour les fruits de consommation de 15 à 20 fr. pour les fruits d'automne de première qualité et de 10 à 15 fr. pour la seconde qualité. Les prix pour les fruits de garde de qualité spéciale ne seront fixés que plus tard, suivant la qualité.

Vu cette grande abondance de la récolte on cherchera à en faire l'exportation et on parle aussi d'une utilisation pour la distillation. Des démarches seraient faites déjà à cette fin auprès de l'administration fédérale des alcools.

*Jura, Porrentruy.*

## Don national pour les soldats et leurs familles.

—Le *Don national* a tenu son assemblée générale annuelle dimanche 25 septembre à Lucerne.

Le rapport de gestion pour 1926 démontre que l'aide aux soldats et aux familles de soldats dont la situation s'est trouvée menacée par suite du service militaire, de même que les institutions de bienfaisance sociale créées pour nos soldats dans les écoles de recrues et dans les cours de répétition continuent d'offrir un vaste champ à une activité qui n'aurait pu se déployer avec autant de fruit sans l'appui financier du "Don." L'assemblée a constaté que la diminution des fonds rendait plus pressante la nécessité de trouver de nouvelles recettes.

En 1926, le total des recettes se monte à fr. 187,650.24, et celui des dépenses à Fr.293,751.10. La fortune du "Don" au 31 décembre 1926 atteignait Fr. 2 millions 455,711.35, dont 1 million de francs en fortune réservée. Pour l'exercice, la diminution de fortune est de Fr. 106,100.86. Subventions accordées jusqu'à fin 1926 : Fr. 9,738, 495.81. Subventions allouées en 1926 : Fr.284,280. Total 1918-1926 : 10 millions 022,775 fr. 81 ct.

Après avoir approuvé le rapport et les comptes annuels, l'Assemblée entendit un excellent exposé du capitaine E. Steiner, sur l'officier de troupe et les œuvres en faveur du soldat.

*Gazette de Lausanne.*

**A propos du Jeûne.**—Il y aurait une curieuse étude à écrire sur l'histoire de la célébration d'un jour de jeûne annuel dans le Pays de Vaud. On

## ANNIVERSARIES OF SWISS EVENTS.

*October 11th, 1531.*—Battle near Kappel, Zurich fights under the leadership of Gôldli and Lavater. Ulrich Zwingli, the Reformer, is mortally wounded.

*October 11th, 1825.*—Konrad Ferdinand Meyer born at Zurich.

*October 13th, 1833.*—New Constitution in Schwyz.

*October 15th, 1855.*—Opening of the Federal Polytechnic in Zurich.

*October 16th, 1827.*—Arnold Bôcklin, the painter, born at Basel.

*October 16th, 1708.*—Albrecht von Haller, celebrated savant, born at Berne.

verrait cette institution plonger de profondes racines dans le passé et l'on comprendrait ainsi que, malgré des préoccupations profondément modifiées, et les coutumes transformées par les nombreux moyens de transports, elle continue à être populaire. Au milieu des réjouissances variées, des innombrables excursions, des spectacles de tout genre et de l'activité fébrile du personnel des restaurants de tout ordre, le jour du jeûne, tout en perdant de plus en plus le caractère qu'il avait autrefois, est une "solennité" d'une nature très spéciale attendue avec faveur dans beaucoup de milieux. Les temples ne se remplissent plus de fidèles deux ou trois fois dans le cours de la journée; le flot populaire prend d'autres directions, mais, selon une formule consacrée, c'est une institution de "l'Eglise de nos pères"; cela suffit, elle est solidement ancrée dans les traditions.

On sait que le Jeûne fédéral actuel, célébré dans tous les cantons le troisième dimanche de septembre, date de 1832, où la décision fut prise par la Diète suisse, sur la proposition du député vaudois Charles Mornard. Un jour de jeûne était sans doute célébré déjà auparavant depuis l'époque de la guerre de Trente ans, mais la date était irrégulière, dépendait parfois de circonstances spéciales, et les cantons des deux confessions n'avaient jamais pu se mettre d'accord pour en fixer définitivement le jour.

Plus anciennement déjà, des jours de jeûne avaient existé chez nous, car de tout temps on l'idée, à la suite d'une catastrophe ou après avoir échappé à un grand malheur, de consacrer une journée à s'humilier, à fléchir par la prière la colère de Dieu, ou à le remercier de sa bonté.

J'ai parlé l'année dernière du Jeûne spécial de Chavannes-le-Veyron qui rappelle probablement une manifestation de la bonté divine. C'est pour une raison semblable que, pendant un nombre inconnu de siècles, on célébra aussi à Epesses un jour de jeûne et d'actions de grâces. Je reviendrai peut-être une fois sur cette fête religieuse qui disparut au cours du XVIIe siècle dans qu'il y eût là, semble-t-il, un effet de la volonté des habitants du village.

C'est dans les temps modernes et après la Réformation que l'Eglise songea, chez nous, à instituer des jours de jeûne à la suite d'événements de diverse nature.

En 1610 par exemple, à la suite de l'assassinat du roi de France Henry IV, par Ravailiac, on craignit fortement qu'un changement de règne eût des conséquences désastreuses pour les protestants. La Classe de Lausanne décida d'intervenir auprès du gouvernement afin d'obtenir qu'un jour de jeûne fut décrété. Berne laissa toute liberté au clergé à cet égard, et le 26 octobre 1610 fut ainsi un jour de prières et d'actions de grâces.

Deux ans plus tard, ce fut à la suite d'une épidémie de peste qui enleva 12 pasteurs sur 48 dans le seule Classe de Lausanne, qu'un jour de jeûne fut décidé.

Un tremblement de terre eut lieu le jour de la Pentecôte en 1621 et frappa assez vivement les esprits. Un jour de jeûne fut donc célébré le 19 août de la même année. Le premier centenaire de la Réformation, en 1636, fut commémoré de la même manière.

La célèbre Guerre de Trente ans était arrivée aux deux tiers de sa durée lorsque les cantons protestants décrétèrent, en 1639 un jour de jeûne qui fut dès lors renouvelé presque chaque année et annoncé du haut de la chaire des Eglises par un mandement ou exhortation. Le premier de ces documents dont nous ayons connaissance, celui de 1640, veut que le 19 août "l'on ait unanimement fêtes, jeûnes et prières en toute humilité, honneur et révérence, avec louanges, actions de grâces à l'Eternel notre bon Dieu—selon notre devoir—dès sa singulière grande grâce à nous faite au passé,